



Observatoire des marchés publics romand

p.a. SIA section vaud

av. rumine 6, CH-1005 Lausanne, tél. 021 646 34 21

---

## Analyse des procédures de passation de marchés publics

**Date de l'analyse:**

05.08.2025

**Titre du projet du marché:**

MO-PR : 100 Poliez-Pittet 1 - 291 Montpreveyres 2

**Forme / genre de mise en concurrence:**

Appel d'offres avec cahier des charges détaillé

**ID du projet:**

#21097

**N° de la publication SIMAP:**

#21097-01

**Date de publication SIMAP:**

31.07.2025

**Adjudicateur:**

DGTL - Direction du cadastre et de la géoinformation (DCG)

**Organisateur:**

DGTL - Direction du cadastre et de la géoinformation (DCG), Cyril Favre, Avenue de l'Université 5, 1014 Lausanne, Tél. +41 21 316 74 11, e-mail [info.dgtl@vd.ch](mailto:info.dgtl@vd.ch)

**Inscription:**

Sur simap, pas de délai

**Visite:**

Pas de visite prévue.

**Questions:**

14/08/2025, sur simap.

**Rendu documents:**

12/09/2025 à 12h00. Date de remise physique, le timbre postal ne fait pas foi.

Deux exemplaires papier, certaines pièces au format électronique sur une clé USB.

**Rendu maquette:**

Pas de maquette à rendre.

**Type de procédure:**

Procédure ouverte, soumise à l'accord GATT/OMC, respectivement aux accords internationaux.

**Genre de prestations / type de mandats:**

Mensuration officielle - Premier relevé

Entreprise 100 Poliez-Pittet 1 - 291 Montpreveyres 2

**Description détaillée des prestations / du projet:**

La mensuration de Poliez-Pittet et Montpreveyres est faite sur demande de la DCG.

Entreprise : 100 Poliez-Pittet 1 – 291 Montpreveyres 2

Surface : 902 ha

Démarrage des travaux : 1er décembre 2025

Délai pour la livraison du dossier final : 54 mois après le démarrage des travaux.

Montant estimatif global (hors taxes) : 2'120'000.--

Abornement et piquetage (hors taxes) : 400'000.--

Préparatifs phase 1 et mensuration (hors taxes) : 1'720'000.--

Caractéristiques du périmètre concerné :

Cette entreprise se situe sur les communes de Poliez-Pittet et Montpreveyres, dans les districts respectivement du Gros-de-Vaud et de Lavaux-Oron. Composée de deux secteurs distincts, ils sont affectés en zone agricole, village, villas, petite industrie et forestière.

**Communauté de mandataires:**

Admise, le bureau pilote devra réaliser au minimum 50% de l'ensemble des prestations. Il devra, dans tous les cas, réaliser le 100% des travaux liés à l'abornement et au piquetage (phase 1).

L'ingénieur-e géomètre breveté-e responsable, inscrit-e au registre fédéral des ingénieurs géomètres (cf. art. 41 LGéo), doit faire partie du bureau pilote.

**Sous-traitance:**

Non admise.

**Mandataires préimpliqués:**

Pas de bureaux préimpliqués.

**Comité d'évaluation ou Jury:**

Les membres du comité d'évaluation ne sont pas mentionnés, mais le service organisateur est signataire de la charte d'engagement relative à la composition des comités d'évaluation de l'administration cantonale vaudoise.

**Conditions de participation:**

- La responsabilité de la supervision des travaux doit être confiée à un-e ingénieur-e géomètre breveté-e, inscrite au registre fédéral des ingénieurs géomètres.
- Attestation du respect de la CCT des bureaux d'ingénieurs géomètres vaudois ou engagement à la respecter
- Déclarations du soumissionnaire

**Critères d'aptitude:**

Pas de critères d'aptitude, mais notes minimales pour certains critères d'adjudication.

**Critères d'adjudication / de sélection:**

C1 : prix 30%, notations selon méthode T2

C2 : organisation pour l'exécution du marché 40%

C3 : organisation de base du soumissionnaire 14%

C4 : références, travaux antécédents 16%

Les critères sont notés sur un échelle de 0 à 5.

**Indemnités / prix:**

Pas d'indemnité pour la remise de l'offre.

---

# Observations sur la base des documents publiés et des bases légales et réglementaires applicables dans le cas d'espèce:

## Qualités de l'appel d'offres:

- La description du projet et des enjeux suffisante.
- Les documents de l'appel d'offres contiennent un descriptif exhaustif des prestations à fournir, ce qui permet d'établir des offres comparables.
- Les moyens d'appréciation, la pondération et la méthode de notation des critères d'adjudication sont clairement indiqués.
- Les moyens d'appréciation et la méthode de notation des critères d'aptitude sont clairement indiqués (notes minimales de certains critères d'adjudication).
- La pondération et la méthode de notation du prix permettent une appréciation équilibrée du rapport qualité - prix des offres.
- La méthode de notation des critères qualités est conforme à l'art. 24.7 SIA (2022).
- Les délais sont corrects.
- Les dispositions relatives aux droits d'auteur (droits moraux) et à la confidentialité des documents déposés (droits patrimoniaux) pour l'offre ne sont pas mentionnées. C'est par défaut l'art.11 al.1 LDA qui s'applique.

## Manques de l'appel d'offres:

-

## Observations de l'OMPr:

- L'OMPr regrette que le dossier ne se réfère pas au « Règlement des appels d'offres de prestations d'ingénierie et d'architecture » SIA 144, en vigueur depuis 2013, et qu'il n'en respecte que partiellement les principes généraux.
- L'OMPr regrette également que la méthode à deux enveloppes, décrite à l'art.15 dans le règlement SIA 144, ne soit pas utilisée dans le cadre de cet appel d'offres.

## Évaluation de l'OMPr:



---

**sia**

société suisse des ingénieurs et des architectes  
coordination romande

# **CRAIA**

Conférence Romande des Associations,  
d'Ingénieurs et d'Architectes